TESTS SECS CACES® Chariots R489

Formations Réglementaires

06/11/2026

Public et prérequis

Toute personne amenée à utiliser un chariot élévateur de cat. 1A ou 1B ou 2B ou 3 ou 4 et/ou 5 ou 6

Les objectifs

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.
Passage des tests respectant les règles de sécurité un chariot élévateur à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1.20 m) (cat. 6)
Obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) cat. 1A ou 1B ou 2B ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 selon la recommandation R489 de la CNAM

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise
Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires
Chariots élévateurs dernière génération
Simulateur de conduite

Contenu de la formation

Selon la recommandation R489, tests théoriques et pratiques

Compétence globale
Réaliser les opérations de chargement, déchargement, déstockage, transfert de charge : assurer la maintenance de 1er niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées
Technologie des chariots et accessoires
Reconnaître la source d'énergie d'un chariot, identifier les différentes catégories de chariots, ses principaux organes, les éléments constitutifs des circuits hydrauliques, les différents éléments de l'ensemble élévateur, etc…
Prévention des risques professionnels

RÉFÉRENCE
REGL0101

CODE RS
6870

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Identifier les dispositifs de sécurité, repérer les produits pouvant présenter un risque chimique
Identifier les risques liés à la manutention et au stockage, interpréter la signification des différents pictogrammes de manutention et panneaux de circulation…
Réglementation applicable au chariot et à son conducteur
Identifier les différentes instances et organismes de prévention, responsabilité pénale en cas d'accident ou mise en danger d'autrui, conditions requises pour conduire, dispositions réglementaires en cas de circulation sur la voie publique
Utilisation des chariots
Adéquation du chariot à l'opération de manutention, opérations et vérifications de prise en fin de poste, circuler avec un chariot, maintenance de 1er niveau, gerbage, dégerbage, stockage, déstockage, chargement, déchargement…
Les compétences à prendre en compte pour l'utilisation des chariots

Modalité d’évaluation

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques
Délivrance des CACES® cat. 1A ou 1B ou 2B ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®.
Validité : 5 ans.